



Objectif : Accroître l'efficacité du recouvrement amiable et contentieux, optimiser et rentabiliser le recouvrement des créances, connaître et choisir les outils juridique et technique

Moyens pédagogiques : mise en situation avec notre formateur qui est un professionnel du domaine du recouvrement

Niveau requis : Aucun

Public visé : Dirigeants d'entreprise, responsables commerciaux, commerciaux.

PROGRAMME

Introduction

Différents profils et catégories de débiteurs
Constats sur "pièces"

Détection du risque : objectif

L'approche événementielle :
. clignotants conjoncturels
. clignotants financiers
La connaissance administrative du client

Traitement opérationnel du recouvrement

Identification des différents segments (entreprises, professionnels, particuliers)

Les critères de traitement :

. diagnostic (6 niveaux)
. contexte

Les différents process de recouvrement :

. missions et objectifs
. profils et périmètres (1er contact, amiable, pré-contentieux, contentieux, perte, retour à meilleure fortune)
. choix - ventilation
. techniques exhaustives du recouvrement
Le suivi

Traitement administratif du recouvrement

Analyse des différentes méthodes

Choix et mise en place

Traitement juridique du recouvrement

Domaines à maîtriser
Choix des procédures
Applications pratiques

Traitement organisationnel du recouvrement

Profils - compétences
Ventilation (dossiers, actions...)

Traitement transversal du recouvrement

Feedback
Applications pratiques

Traitement financier du recouvrement

Positionnement Créances (sur le plan comptable et informatique)
Le provisionnement
Détermination de la rentabilité
Le coût du risque

Traitement technique du recouvrement

Solutions internes ou externes
Critères de choix des outils
Retour sur investissement
Utilisation des canaux d'échanges d'informations

Notre prestation inclut

- Un poste de travail par stagiaire
- Les cas pratiques et exercices
- Un support de cours
- Une attestation de formation

Planning proposé

Session Paris :

- 2 fois 1 jour : 25 mai 2009 et 5 juin 2009

Session Lille :

- 2 fois 1 jour : 22 juin 2009 et 1 juillet 2009

Session Arras :

- 2 fois 1 jour : 7 septembre 2009 et 18 septembre 2009

Session Amiens :

- 2 fois 1 jour : 28 septembre 2009 et 9 octobre 2009

Session Laon :

- 2 fois 1 jour : 12 octobre 2009 et 23 octobre 2009

Session Marne la Vallée :

- 2 fois 1 jour : 16 novembre 2009 et 27 novembre 2009

Session Compiègne:

- 2 fois 1 jour : 7 décembre 2009 et 18 décembre 2009

Toutes les dates sont hors vacances scolaires dans les zones concernées.

